

« RURALPI » un programme entre 3 chambres d'agriculture (Isère, Savoie et Haute-Savoie) et 3 conseils généraux.

Propositions de mesures s'inscrivant dans le développement rural 2007-2013 dans les Alpes

POURQUOI CE PROJET ?

La nouvelle réforme de la PAC constitue une rupture pour l'agriculture en instituant le découplage des aides soumises au respect d'exigences en matière de qualité sanitaire, d'environnement, de bien-être animal et en baissant les prix institutionnels dans le secteur laitier. Cette rupture nécessite une évolution de l'accompagnement de l'agriculture alpine notamment par le biais des politiques agricoles des collectivités départementales.

LES OBJECTIFS

Ce projet vise à proposer des mesures pertinentes au niveau des Alpes du Nord cofinancées par l'Union Européenne et les collectivités locales (Conseils Généraux) répondant de manière efficace aux enjeux posés par la réforme du 1er pilier.

L'intérêt de ce projet est de faire travailler ensemble, en amont, des partenaires institutionnels, professionnels en cherchant à limiter les conséquences négatives de la PAC et en anticipant la mise en œuvre de la future politique de développement rural 2007-2013.

LES PARTENAIRES

Les Chambres d'Agriculture et les Conseils Généraux de Haute Savoie, Savoie et Isère (maître d'ouvrage du projet), le SUACI Montagne Alpes du Nord constituent le Comité de pilotage du projet auquel les DDAF sont conviés. Un projet Interreg avec l'Assessorat de l'agriculture de la région Val d'Aoste (Italie) a également été déposé.

LE CALENDRIER

Ce projet se déroule du printemps 2004 au printemps 2006 et se découpe en quatre étapes :

- 1) Veille sur l'évolution du 2nd pilier de la PAC (en continu tout le long du projet)
- 2) Risques et opportunités liés à la réforme de la PAC (05-2004-05-2005)
- 3) Adaptation de mesures existantes des Conseils Généraux (janv 2005- 12-2005)
- 4) Nouvelles mesures pour les politiques des Conseils Généraux (janv 2005- 05-2006)

LA COOPERATION TRANSFRONTALIERE

Le dossier Interreg déposé vise à élargir la réflexion à l'ensemble des Alpes et à proposer des analyses communes de part et d'autres de la frontière. Il reprendra les étapes du projet et sera complété par une comparaison des plans de développement rural actuels de part et d'autre de la frontière.

Deux conférences transfrontalières seront organisées en 2005 sur les analyses de la PAC sur les Alpes du Nord et le Val d'Aoste. Une conférence finale permettra de communiquer auprès des institutions sur les propositions en matière de développement rural période 2007-2013.

LES DATES CLES

- 13/05/2004 : comité de pilotage de lancement du projet
- 08/10/2004 : Séminaire sur les risques de la réforme de la PAC et les priorités d'action
- Mars/avril 2005 : conférence transfrontalière de lancement du projet Interreg